

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04859 Numéro SIREN : 807 604 079 Nom ou dénomination : A L C PEINTURE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2018 sous le numéro de dépôt 24635

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

2018



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

24 635

Libre et date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A L C PEINTURE 1 RUE CAMILLE D ARTOIS 94000 CRETEIL	
SIRET	8 0 7 6 0 4 0 7 9 0 0 0 1 0 Mét :
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Travaux de peinture et vitrerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	14 86€	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
DJ EXPERTISES 121-123 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 94320 THIAIS Tél: 0146012268	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	DJ EXPERTISES Société d'Expertise Comptable 121/123, avenue de la République 94320 THIAIS SIREN 533 333 290 Tél. : 01 46 81 02 68 Fax : 01 46 82 07 66
Tél:	Signature:

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même a			payées par un établissement chargé du service des titres b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)					
G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8	
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise A L C PEINTURE

du

Adresse 1 RUE CAMILLE D ARTOIS 94000 CRETEIL

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	CHOUIDER RACHID CHEF DE CHANTIER	1 RUE CAMILLE DARTOIS 94000
2	CHOUIDER LAID PEINTRE	5 RUE GABRIEL FAURE 02100
3	AROUA MOHAMED REPRESENTANT COMMERCIAL	174 Bis AVENUE DU PRESIDENT SALVADOR ALLENDE 93100
4	KAOUADJI FATIHA SECRETAIRE	CHEZ MR CHOUIDER RACHID 1 RUE CAMILLE D ARTOIS 94000
5	CHEBBI IMED GERANT	4 RUE DU 8 MAI 1945 94460
6		
7		
8		
9		
10		

REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	21 104	1 602		22 706				22 706
2	7 624	891		8 515				8 515
3	1 500	198		1 698				1 698
4	859			859				859
5	742			742				742
6								
7								
8								
9								
10								
**	31 828	2 691		34 519				34 519

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	4 942
Total	4 942

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	39 462	- de l'exercice . 2017.. ⑩	14 866
- de l'exercice précédent ⑩	44 777	- de l'exercice précédent ⑩	4 420
Nom et qualité du signataire MME CHOUIDER NESRINE GERANTE		À CRETEIL, le 26/03/2018 Signature.	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé : A L C PEINTURE 807604079 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			Néant
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	2 534		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			32 588
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/01 au 31/ 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé : A L C PEINTURE 807604079 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : A L C PEINTURE										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise : 1 RUE CAMILLE D ARTOIS 94000 CRETEIL											
SIREN		8 0 7 6 0 4 0 7 9									
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1 2		Durée de l'exercice précédent *				1 2	
Exercice N clos le : 31/12/2017											
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012				
			Autres *		014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	33 705	030	11 892		21 813			
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
Total I (5)					044	33 705	048	11 892		21 813	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	4 277	052			4 277		
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	31 793	070			31 793		
		Autres * (3)		072	25 142	074			25 142		
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	3 458	086			3 458			
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II					096	64 669	098		64 669		
Total général (I + II)						110	98 375	112	11 892	86 483	
PASSIF										Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				1 000		
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126						
	Réserves réglementées *				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				134						
	Report à nouveau				140			33 577			
	Résultat de l'exercice				146			15 170			
	Provisions réglementées				148						
Total I					142			49 747			
Provisions pour risques et charges					Total II	150					
DETTES C/D	Emprunts et dettes assimilées				156			18 070			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				160						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			358			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				168	9 274		18 309			
Produits constatés d'avance				174							
Total III					176			36 736			
Total général (I + II + III)						180			86 483		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(1)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 560			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOI											

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A L C PEINTURE		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
				018		13/11/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		211	
		Services *		217		218	130 200
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	9 769
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	139 969
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					233	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(1 277)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	60 649
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244	1 979
	Rémunérations du personnel *					250	33 323
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	20 887
	Dotations aux amortissements *					253	8 228
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges : (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		260	3
Total des charges d'exploitation (II)						261	123 793
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	16 177
Produits financiers (III)			280	3		271	522
Charges financières (V)						272	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) : (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			317		318	791	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						300	(304)
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	15 170
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	15 170	311	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-I CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	(304)
	Divers *, dont intérêts excédentaires des époux et associés			247		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 septies D))			249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					298	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					309		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					337	
	Entreprises nouvelles (I-I, sixies)			986		987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (I-I, septies)			981		989	
	ZRD (I-I, tendecies)			127		138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 14 duodecies)			991		990	
	ZFA (I-I, quaterdecies)			315		311	
	Créance due au report en arrière du déficit					316	
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Benéfices col. 1	352	14 866	351
				Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables * (dont imputés sur le résultat :)						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Benéfices col. 1	370	14 866	372
				Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire, article 392 *septies*
A bis du code général des impôts

Désignation de l'entreprise : A L C PEINTURE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	100		102		101		101		
	Autres	110		112		111		110		
Immobilisations corporelles	Terrains	120		122		121		120		
	Constructions	130		132		131		130		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	140		142	1 560	141		140	1 560	
	Installations générales, agencements divers	150		152		151		150		
	Matériel de transport	160	31 491	162		161		160	31 491	
	Autres immobilisations corporelles	170	654	172		171		170	654	
Immobilisations financières		180		182		181		180		
TOTAL		190	32 145	192	1 560	191		190	33 705	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		501		500	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		511		510	
	Constructions	520		522		521		520	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	193	531		530	193
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		541		540	
	Matériel de transport	550	3 510	552	7 872	551		550	11 382
	Autres immobilisations corporelles	560	154	562	163	561		560	317
TOTAL		570	3 664	572	8 228	571		570	11 892

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Bénéficiaires	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
			579		590	583	591	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)							501	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO1-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* IA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>A L C PEINTURE</u>										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		601		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		611		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		621		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		631		636			
	Sur stocks et en cours	640		640		641		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		651		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		661		666			
TOTAL		680		682		681		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises								
Immo. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
					1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes 2 3 4 5 6 7 TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780						
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996	
Déficits reportables				984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice				860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129	
Total des déficits restant à reporter				870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800	
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *									380		
N° du centre de gestion agréé									388		
Montant de la TVA collectée									371	636	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	4 076	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									390		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NC17.

Désignation de l'entreprise:A.L.C. PEINTURE.....		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2017.. et clos le:31/12/2017		Données en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	130 200	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	130 200	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	1 277	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	1 278	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	24 921	
Variation négative des stocks	145	1 277	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	31 472	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	4 256	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	3	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	61 929	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	69 549	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	68 272	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Période de référence	024	160 / / / / / / / / / /	
Date de cessation		/ / / / / / / / / /	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376	4,00	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 0 7 6 0 4 0 7 9

Dénomination de l'entreprise

A L C PEINTURE

Adresse (voie)

1 RUE CAMILLE D ARTOIS

Code postal

94000

Ville

CRETEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique KAOUADJI Prénom(s) NESRINE
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 03/11/1985 N° Département 99 Commune ALGER Pays ALGERIE
Adresse : N° 1 Voie RUE CAMILLE DARTOIS
Code Postal 94000 Commune CRETEIL Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 0 7 6 0 4 0 7 9

Dénomination de l'entreprise

A L C PEINTURE

Adresse (voie)

1 RUE CAMILLE D ARTOIS

Code postal

94000

Ville

CRETEIL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SASU A L C PEINTURE
1 ,RUE CAMILLE DARTOIS 94000 CRETEIL
94000 CRETEIL
Au capital de 1000 €
N° SIRET –807 604 079 000 10
APE – 4334 z

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/17

Le 19/09/2018 à 10 heures 30 :

L'actionnaire unique Madame KAOUADJI NESRINE, détentrice de 100(cent) actions a réuni l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes annuels.

L'actionnaire décide :

Première résolution

L'affectation du résultat, un profit de 15170,15€ est affecté au compte de report à nouveau qui présente un solde créditeur de 48746,86€

Deuxième résolution

Le rapport présenté par la Gérance est approuvé.

L 'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire se retire.



RAPPORT DE GESTION A L 'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

L'évolution de l'activité de la société

	31/12/17en €	31/12/16en €
Produits d'exploitation	130 200	127 624
Subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissements		
Transfert de charges		
Autres produits	9 769	65
Total des produits d'exploitation	139 969	127 689
Charges d'exploitation		
Achats MP et autres approvisionnements		
Variation de Stock	(1 277)	52 307
Autres achats et charges externes	60 649	52 307
Impôts taxes et versements assimilés	1 979	839
Salaires et traitements	33 323	42 153
Charges sociales	20 887	16 853
Dotations d'exploitation d'amortissements	8 228	8 656
Autres charges	3	
TOTAL DES CHARGES	123 793	120 808
Résultat d'exploitation	16 177	6 881

Compte tenu du résultat d'exploitation qui est un profit de 16 177,31 le résultat de l'exercice s'établit comme suit :

	31/12/17	31/12/16
Résultat d'exploitation	16 177	6 881
Produits financiers	3	
Charges financières	522	557
Résultat financier	(519)	(557)
RCAI	15 658	6 324
Produits exceptionnels	0	32 000
Charges exceptionnelles	791	(34 367)
Résultat exceptionnel	(791)	(2 367)
Impôt sur les sociétés	304	1 877
Résultat net comptable	15 171	5 834

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

L'activité de l'entreprise sera plus forte au cours du prochain exercice.

PRISE DE PARTICIPATION

La Société ALC PEINTURE n'a pris aucune participation dans le capital d'autres sociétés.

Aucune autre société n'a pris une participation dans le capital de la SASU.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat, un profit de 15170,15 € a été affecté au report à nouveau créditeur de

48 746,86 €.

